



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université de Tunis
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en
soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE)

Termes de références :
**Recrutement d'un expert pour assurer
des formations en Management de la
qualité**

1. Contexte de l'action	2
2. Objectifs et résultats escomptés de la mission	3
3. Bénéficiaires de la mission	4
4. Déroulement de la mission	5
5. Tâches à réaliser	5
6. Livrables	6
7. Durée et lieu de l'exécution de la mission	6
8. Qualification et profil du consultant	7
9. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt	7
10. Mode de sélection et négociation du contrat	8
11. Conflits d'intérêt	9
12. Confidentialité	9
13. Modèle de CV	10

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) met en œuvre un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PROMESSE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN). Le MESRS a engagé un Programme d'Appui à la Qualité pour soutenir le Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE).

A cet effet, la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis (FSHST) s'est engagée dans ce dit projet à travers un PAQ-DSGE, intitulé V.I.V.R.E au 9 (Projet pour la Valorisation de l'Innovation, de la Vie universitaire, de la Redevabilité et de l'Employabilité au 9 avril).

Par ailleurs, la Faculté a mis en place un Comité pour la Qualité. Les membres désignés ont pour mission la promotion continue de la qualité de la formation, de la recherche scientifique et de la gestion pédagogique, administrative et financière afin d'assurer sa qualité.

Dans le cadre du PAQ-DSGE, V.I.V.R.E au 9, la FSHST invite par la présente demande les organismes ou les bureaux intéressés à manifester leur intérêt pour assurer des **formations certifiantes en Management de la Qualité au profit des membres du Comité pour la Qualité (CpQ) de la FSHST.**

Les organismes ou les bureaux intéressés par la réalisation des services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur TUNEPS et sur le site de la FSHST (<http://www.fshst.rnu.tn/>) doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
- Toute information indiquant que le soumissionnaire atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages).

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence en adressant leur demande par écrit au coordinateur du PAQ-DGSE de la FSHST, et ce, dans un délai ne

dépassant pas 10 jours avant la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir via TUNEPS ou par voie de poste, ou être déposées directement au bureau d'ordre central de la Faculté des Sciences humaines et Sociales de Tunis, à l'adresse ci-dessous, et ce, au plus tard **le 25 février 2022** à 12heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

**« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour le Projet PAQ-DGSE
Formations en Management de la qualité »**

ADRESSE : 94 boulevard du 9 avril 1938, 1007 – Tunis, TUNISIE

Toute candidature parvenant après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue.

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE LA MISSION

L'objectif général de cette mission est l'organisation d'une action de formation visant :

- 1- La connaissance des normes internationales de qualité
- 2- Le développement des compétences portant sur les « principes de management de la qualité » particulièrement dans les établissements universitaires.

Au terme de cette action, les bénéficiaires de la formation seront capables de :

- Connaître les normes internationales de qualité.
- Connaître les exigences des normes la norme ISO 21001 en matière de système de management de la qualité.
- Comprendre les exigences relatives au système de management de la qualité.
- Intégrer la qualité au niveau des méthodes d'enseignement.
- Connaître les normes de certification des compétences.
- Définir le concept de risques et mise en contexte.

- Présenter les parties prenantes et les composantes du contrôle interne et du management des risques.
- Connaître le Plan de Développement Continue de l'Activité (PDCA).

Il s'agit pour la FSHST de renforcer les valeurs, les règles, les normes et les principes susceptibles de servir de base au management et/ou à la gestion de la qualité. Plus précisément, la FSHST vise à introduire des standards internationaux de qualité nécessaires à la crédibilité, la lisibilité et la hiérarchisation de l'institution. L'action de formation aura ainsi pour objectif ultime l'engagement de la FSHST dans un processus d'accréditation requis par les normes universitaires internationales d'ici 2025. Cette accréditation est un objectif en soi permettant la reconnaissance internationale de nos diplômes universitaires facilitant la mobilité internationale de nos étudiants. Dans ce contexte, nous rappelons que l'établissement visera à mettre en place, à travers son Comité pour la Qualité, un « Système de Management Qualité » (SMQ).

Remarque : Cette mission est considérée comme une offre unique et en intra-entreprise.

3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION

Cette action de formation est destinée principalement aux membres du Comité pour la Qualité de la FSHST. Toutefois, les employés de la FSHST peuvent également en bénéficier :

- Les enseignants relevant de l'Enseignement Supérieur à la FSHST,
- Les administratifs peuvent aussi en bénéficier (RRH, responsables financiers, responsables service scolarité, responsables moyens généraux, responsables pédagogiques, responsables bibliothèque, responsables éditoriaux/ publication, etc.).

Le nombre des participants sera limité à 15. A l'issue de la formation, seuls 4 membres du Comité pour la Qualité passeront l'examen de la certification.

4. Déroulement de la mission

Les actions de formation se dérouleront sous forme de séminaires. Une journée de formation se déroulera en 4h organisée par thématique comme suit :

Thème	Thème	Durée	Nombre de participants
01	Les références et les normes internationales en matière de qualité ISO 21001	2j	Min 10- Max 15
02	Les principes de l'assurance qualité interne	2j	Min 10- Max 15
03	Les outils du système de management de la qualité	2j	Min 10- Max 15
04	Management par les risques et spécificités de l'approche processus et du cycle PDCA	1j	Min 10- Max 15

5. TÂCHES A RÉALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le formateur de l'organisme sélectionné aura à réaliser les tâches suivantes sous le contrôle de la FSHST, et en collaboration avec la direction de la FSHST et le chef du projet PAQ-DGSE :

- Animer les sessions de formation ;
- Élaborer un plan pour la mise en œuvre d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) et d'un Système de Management Anti-Corruption (SMAC) ;
- Elaborer et réaliser un plan de formation sur les exigences des normes internationale (ISO21001) ;
- Organiser la session de passage d'examen de la certification ;
- Elaborer un programme de formation horodaté selon le modèle CNFCPP ;
- Élaborer un contenu de formation sous forme de supports PWP ;
- Elaborer un support de formation à transmettre aux participants à la fin de la formation (CD ou documents physiques) ;

- Elaborer une fiche d'évaluation des acquis testant les connaissances des participants avant le début de la formation (J-3) ;
- Elaborer une fiche d'évaluation de la formation à chaud à faire passer aux participants à la fin de la formation ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse de l'action de formation à transmettre à la FSHST et au président du Comité pour la Qualité de la FSHST dans un délai de 7 jours suivants la fin de la formation ;

6. LIVRABLES

- Les documents de formation et/ou supports pédagogiques à transmettre aux bénéficiaires de la formation.
- Les fiches de présence par action de formation et par jour.
- Les formulaires d'évaluation remplis (avant et après formation),
- Les attestations de formation pour chaque participant et pour chaque action de formation.
- Le certificat de réussite d'examen pour les lauréats.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par la FSHST, le Comité pour la Qualité et le comité de suivi du PAQ-DGSE. Une fois validés, tous les rapports seront remis à la FSHST, au Comité pour la Qualité et au coordinateur du PAQ-DGSE en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format PDF). L'envoi du rapport final de la mission à FSHST, le Comité pour la Qualité et le comité de suivi du PAQ-DGSE devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission comme pièces justificatives au règlement.

7. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation sera dispensée dans les locaux de la FSHST.

Elle aura lieu au cours du mois de mars 2022 ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par la FSHST après concertation avec l'organisme concerné.

8. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Peuvent participer à cette consultation, les organismes de formation et d'expertise :

- Agréés par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi et présentant une copie de la carte d'identité fiscale.
- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception, accompagnement à la mise en place, et certification des systèmes de management qualité des Etablissements d'Enseignement Supérieur et/ou de Recherche conformément aux normes ISO21001 (version 2018) ;
- Certification et avoir participé à des audits de systèmes de management qualité conformément aux normes ISO21001 (version 2018)
- Une expérience professionnelle pertinente d'au-moins 5 ans dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de formation et dans le domaine de management de la qualité
- Des références avérées (minimum 10) d'entreprises ayant bénéficiant de leurs services de formation en management de la qualité.
- Une bonne connaissance du fonctionnement des structures de l'enseignement supérieur.

9. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives
- Références récentes et pertinentes en missions similaires
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leurs objectifs et les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- Le document « termes de références » dûment signé et paraphé à chaque page.

10. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation (personne(s) physique(s)) selon les directives de la Banque Mondiale.

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de sélection		Points
Expérience générale des consultants		/05
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	Expérience professionnelle à caractère académique	/10
	Les références en missions similaires	/05
	Les références en missions similaires dans des établissements d'enseignement supérieur	/10
Qualifications et compétences du ou des consultants	Diplômes des intervenants	/05
	Certification	/10
	Attestations pertinentes avec la mission	/10
Adéquation du programme de formation	Pertinence du programme de formation	/10
	Modalité de formation et méthodologie	/10
	Moyens didactiques ou processus réel prévus	/10
Conformité du plan de travail et de la méthode proposée par rapport aux termes de référence	Plan de travail	/05
	Organisation et personnel Assistance post formation (forum de discussion, site web, discussion à distance à travers le net...)	/05
Fourniture de Logiciels, animation spécifique		/05
Note obtenue	 / 100

Un Procès-verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

11. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

12. CONFIDENTIALITE

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

13. MODÈLE DE CV

PAQ DGSE - FSHST

Modèle de CV

Nom et prénom de l'expert:			
Date de naissance :		Nationalité :	
Niveau d'études :			

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/Spécialité

Compétences clés :

Affiliation à des associations/groupements professionnels :

Autres formations

Pays où l'expert a travaillé :

Langues : (bon, moyen, passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

Compétences spécifiques de l'intervenant exigées dans le cadre de leur mission

①	expérience similaire dans des projets de développement (financés par des bailleurs de fonds internationaux).
②	expérience générale relevant d'un des domaines clés du PAQ-DGSE (à préciser)
③	Expérience générale dans la gestion de projets (y compris fiduciaire)
④	expérience similaire dans des projets relevant du domaine de l'éducation tertiaire (universitaire).

Détail des compétences spécifiques à la mission	Expérience de l'expert qui illustre le mieux sa compétence pour la mission ¹ :	
①	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
②	Année : Lieu : Activités :	
③	Année : Lieu : Client : Descriptif de la formation :	
④	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	

**DRESSÉ PAR LA DIRECTION DE LA FACULTÉ
DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE
TUNIS**

TUNIS, LE 01/02/2022

¹ Rajouter autant de ligne (pour une compétence donnée) que nécessaire.